



Agence des services
frontaliers du Canada

Canada Border
Services Agency

Aperçu de la solution GCRA – Lancement du portail client de la GCRA

Dernière mise à jour : novembre 2020

Canada

GCRA | Gestion des cotisations et
des recettes de l'ASFC

Le portail client de la GCRA sera lancé en 2021

Version 0

Mise à niveau technologique du système du Grand livre des comptes clients (GLCC)

- ✓ Aucune action de la part des partenaires de la chaîne commerciale*

* Les destinataires des avis quotidiens peuvent rencontrer un retard dans leur réception pendant la mise en œuvre, comme pour les autres mises à jour du GLCC.

Version 1

Fonctions de base du portail client de la GCRA

- ✓ **Le portail client de la GCRA est accessible, aux importateurs, courtiers en douane et consultants commerciaux (tous les autres fournisseurs de services y auront accès après le lancement de la version 2)**
- ✓ Possibilité de déléguer le pouvoir à votre compte de portail à des fournisseurs de services tiers (courtier en douane et consultant commercial)
- ✓ Nouveaux modes de paiement en ligne (paiement par carte de crédit, prélèvement automatique, etc.)
- ✓ Outils pour faciliter le classement des marchandises et le calcul des droits et des taxes
- ✓ Interface de programmation d'applications (API) pour extraire des données sur les tarifs
- ✓ Capacité de demander des décisions par voie électronique et de suivre les progrès

Version 2

Toutes les fonctions du portail client de la GCRA

- ✓ Portail accessible à tous les clients du secteur commercial
- ✓ Inscription des entreprises et adhésion aux programmes
- ✓ Déclaration en détail commerciale électronique avec possibilité de faire des corrections (remplacera les formulaires B3 - formule de codage et B2 - demande de rajustement)
- ✓ Changements au programme de mainlevée avant le paiement et aux exigences pour le cautionnement
- ✓ Cycles de facturation harmonisés
- ✓ Nouvelles options de compensation
- ✓ Gestion électronique des appels et des mesures de conformité

Aperçu du portail client de la GCRA et intégration

Processus d'intégration de la version 1

L'étape 1 sera nécessaire **seulement** si un importateur n'a jamais fait affaire avec l'ASFC.



2. Créer un compte d'utilisateur personnel dans le portail

Ouvrir une session dans le portail au moyen de l'un des identifiants de connexion suivants et créer un compte d'utilisateur personnel :

- [CléGC](#)
- [Partenaire de connexion](#)



4. Accorder l'accès aux employés ou aux représentants

Accéder à la page de délégation des pouvoirs dans le portail et sélectionner le type d'accès approprié pour chaque employé ou représentant qui deviendra délégué. L'employé ou le représentant concerné doit avoir déjà créé un compte d'utilisateur personnel dans le portail et avoir demandé l'accès.

(Pour en savoir plus, consulter l'aperçu de la solution GCRA portant sur la délégation de pouvoirs.)



1. Obtenir un numéro d'entreprise et un compte RM

Suivre le processus en vigueur pour obtenir un numéro d'entreprise (NE) et un compte RM auprès de [l'Agence du revenu du Canada \(ARC\)](#)



3. Lier le compte d'utilisateur et le compte d'entreprise

Pour configurer le compte d'entreprise dans le portail, il faut lier le compte d'utilisateur au compte d'entreprise de l'entreprise.

Le gestionnaire du compte d'entreprise de l'entreprise doit se charger de cette étape.

Les informations suivantes sont nécessaires pour la configuration :

- Nom d'entité juridique et adresse postale complète
- Informations sur la compatibilité : numéro de transaction et droits et taxes connexes, montant du dernier paiement et solde du dernier relevé de compte



5. Faire affaire avec l'ASFC

Le compte est maintenant configuré pour faire affaire avec l'ASFC dans le portail (p. ex. demander une décision, consulter l'historique de transactions, consulter le relevé de compte, effectuer des paiements, ou se servir des outils de libre-service).

Foire aux questions

Voici les réponses aux questions fréquemment posées à propos de cet aspect de la solution de GCRA.



1. À quoi servira le portail client de la GCRA?

- Le portail client de la GCRA offrira des options en libre-service aux partenaires de la chaîne commerciale, notamment : consulter des renseignements sur leurs comptes, faire des paiements ainsi que soumettre des déclarations et voir leur état ou les modifier. Il vise à remplacer les processus manuels sur papier et à offrir plus de transparence aux partenaires de la chaîne commerciale.

2. Sera-t-il obligatoire de créer un compte dans le portail client de la GCRA?

- Tous les clients qui ont une relation commerciale avec l'ASFC seront tenus de se créer un compte dans le portail client de la GCRA.

3. Que puis-je faire pour obtenir un numéro d'entreprise avant le lancement de la version 2?

- Vous pouvez obtenir un numéro d'entreprise auprès de l'Agence du revenu du Canada. Pour en savoir plus, consultez la page suivante : <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/entreprises/sujets/inscrire-votre-entreprise/comment-sinscrire.html>.

4. Comment puis-je accéder au portail client de la GCRA?

- Les renseignements sur la connexion au portail client de la GCRA seront partagés à une date ultérieure, y compris des détails (c.-à-d. produits d'information/produits éducatifs) sur la marche à suivre pour créer votre compte d'utilisateur et le lier à votre compte d'entreprise, ainsi que pour établir les accès délégués, au besoin.

5. Quand pourrai-je soumettre les déclarations en détail commerciales et consulter les données connexes dans le portail?

- Vous pourrez soumettre une déclaration en détail commerciale par l'entremise du portail client de la GCRA après la mise en œuvre de la version 2 de la GCRA.

Plus d'information sur la GCRA

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le projet :

- ✓ Consultez la [section sur la GCRA du site Web de l'ASFC](#)
- ✓ Courriel : [CBSA.CARM Engagement-Engagement de la GCRA.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca](mailto:CBSA.CARM_Engagement-Engagement_de_la_GCRA.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca)
- ✓ Suivez la GCRA sur [LinkedIn \(Gestion des cotisations et des recettes de l'ASFC\)](#)
- ✓ Joignez-vous au [groupe de la GCRA sur GCcollab](#)